

Salaires, services publics, acquis sociaux

Urgence salariale à Est Ensemble

Après un premier cycle de négociation à l'automne dernier, un certain nombre de mesures ont été obtenues. Malgré cette première victoire il restait des points à revoir.

A l'appel de la CGT, la mobilisation du 20 mai dernier a permis d'engager à nouveau la discussion sur un certain nombre de points

- ✓ La prise en charge à 100% du coût de la prévoyance pour les métiers pénibles.
- ✓ Une modification de la politique de la promotion interne pour présenter les adjoints techniques en nombre significatif sur le grade d'Agent de maîtrise.
- ✓ Une discussion sur l'avancement de grade des attachés et ingénieurs.
- ✓ La mise en place d'un diagnostic sur la NBI.
- ✓ La prise en compte des conditions de travail et des postes non pourvus.

Des avancées gagnées grâce à la mobilisation !

Il reste une urgence salariale que le Président ne veut pas prendre en compte

Les attaques contre le pouvoir d'achat sont incessantes et frappent durement les agents :

- ✓ blocage du point d'indice depuis près de 20 ans,
- ✓ instauration d'un jour de carence,
- ✓ indemnisation à 90% en cas de maladie ordinaire,
- ✓ perte d'une partie de ses indemnités en cas de longue maladie à Est Ensemble.

Dans le contexte de forte inflation de ces dernières années, des agents d'Est Ensemble peinent à boucler leurs fins de mois.

La CGT Est Ensemble demande la réouverture de négociations en plusieurs phases :

1. Un équilibrage des régimes indemnitaires entre les filières
2. Une prise en compte des « faisant fonction de »
3. Extension de la NBI et un équivalent pour les contractuels
4. Une revalorisation de l'indemnité pour les plus bas salaires
5. La non application des 90% en cas de maladie ordinaire et le retour à la totalité de ses indemnités en cas de longue maladie

**Faisons entendre notre voix
au prochain Conseil de Territoire
le mardi 24 juin à 19h00 au Quadrium**